

**Produit****LCL Autocall Vie (Nov 2024)**

FR001400SQM2 - Devise : EUR

Émetteur : LCL Emissions, membre du groupe Amundi.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer au site [www.lcl-emissions.com](http://www.lcl-emissions.com) ou appeler le +33 176333030.

L'AMF est chargée du contrôle de LCL Emissions en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

Ce document a été publié le 11 octobre 2024.

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.****En quoi consiste ce produit ?****Type** : Titre de créance, régis par le droit français, émis par LCL Emissions**Durée** : Ce produit arrive à échéance le 20 décembre 2030 (la « Date d'échéance ») si aucun événement de rachat anticipé n'a lieu.**Objectifs** : **LCL Autocall Vie (Nov 2024)** est un placement lié à l'évolution de de l'Euro iStoxx 50 ESG+ GR Decrement 5% (ci-après l'« Indice », indice des marchés actions de la zone euro, composé des 50 actions parmi les plus grandes capitalisations de la zone euro, réinvestissant les dividendes bruts versés par les actions qui le composent et retranchant un prélèvement forfaitaire de 5% par an), d'une durée de 6 ans.

Hors cas de défaut ou de liquidation de l'Émetteur et hors cas de défaut, de liquidation ou de mise en résolution de LCL, LCL (le « Garant »), s'engage à rembourser, à l'échéance aux investisseurs la valeur de remboursement de ce produit, tel que décrit ci-dessous.

**LCL Autocall Vie (Nov 2024)** est commercialisé en assurance vie, du 7 novembre 2024 au 13 décembre 2024 (inclus), sauf clôture anticipée de la période de souscription ou retrait au gré de l'Émetteur, sans préavis. Dans ce cas, l'ordre de souscription sera automatiquement annulé et le montant de souscription sera restitué à l'investisseur. Si l'Émetteur exerce ce droit, un communiqué sera publié sur son site internet [www.lcl-emissions.fr](http://www.lcl-emissions.fr).

Le terme « Capital » désigne la Valeur Nominale du Titre égale à 100 euros (« € »). Le Capital, les gains ou pertes et rendements éventuels sont présentés :

- hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion) et hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité liée au cadre d'investissement sélectionné,
- hors défaut ou liquidation de l'Émetteur et défaut, liquidation, ou mise en résolution du Garant.

L'objectif du placement est de bénéficier d'une formule construite pour une durée de vie maximum de 6 ans, susceptible d'être remboursée automatiquement par anticipation tous les deux ans, à des dates prédéfinies, en fonction de l'évolution de l'Indice. Tous les deux ans, si l'Indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale<sup>(1)</sup>, **LCL Autocall Vie (Nov 2024)** est automatiquement remboursé par anticipation à la Date de Remboursement Anticipé Automatique correspondante et offre à l'investisseur le Capital augmenté d'un gain<sup>(2)</sup> fixe plafonné à 7,00% multiplié par le nombre d'années écoulées (cf. tableau ci-dessous) :

Année	Si le <b>cours de clôture de l'Indice</b> est supérieur ou égal à la Valeur Initiale <sup>(1)</sup> , le	Date de Remboursement Anticipé Automatique	Gain <sup>(2)</sup> fixe plafonné	Taux de Rendement Annuel Brut (TRAB) <sup>(3)</sup>
2	3 décembre 2026	21 décembre 2026	14,00%	6,76%
4	4 décembre 2028	20 décembre 2028	28,00%	6,37%

Par exemple, en l'absence de Remboursement Anticipé Automatique à l'année 2, si le cours de clôture de l'Indice constaté le 4 décembre 2028 est supérieur ou égal à la Valeur Initiale<sup>(1)</sup> de l'Indice, **LCL Autocall Vie (Nov 2024)** sera remboursé automatiquement par anticipation à 4 ans, le 20 décembre 2028 à 128,00% du Capital.En l'absence de Remboursement Anticipé Automatique, la « Valeur 6 Ans de l'Indice », correspondant au cours de clôture de l'Indice du 4 décembre 2030, est constatée et **LCL Autocall Vie (Nov 2024)** est remboursé le 20 décembre 2030 :

- au Capital diminué de l'intégralité de la baisse de l'Indice si la Valeur 6 Ans de l'Indice est strictement inférieure à 70% de la Valeur Initiale<sup>(1)</sup> (soit une perte d'au moins 30% du Capital),
- au Capital (soit un TRAB de 0 %<sup>(3)</sup>), si la Valeur 6 Ans de l'Indice est supérieure ou égale à 70%, et strictement inférieure à 90% de la Valeur Initiale<sup>(1)</sup> et
- au Capital augmenté d'un gain<sup>(2)</sup> fixe plafonné à 7,00% multiplié par le nombre d'années écoulées soit 42,00% (soit un TRAB de 6,02%<sup>(3)</sup>) si la Valeur 6 Ans de l'Indice est supérieure ou égale à 90% de sa Valeur Initiale<sup>(1)</sup>.

(1) La Valeur Initiale de l'indice correspond la moyenne arithmétique des cours de clôture du 27 décembre 2024, 30 décembre 2024, 31 décembre 2024.

(2) appliqué au Capital.

(3) calculé sur la période du 20 décembre 2024 à la date de remboursement correspondante.

**Avantages de la formule :**

- LCL Autocall Vie (Nov 2024) peut arriver à échéance avant les 6 ans. A 2 ou 4 ans, si l'Indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale, l'investisseur perçoit le Capital augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 7,00% multiplié par le nombre d'années écoulées et le produit s'arrête automatiquement ;
- Sinon, à l'échéance des 6 ans, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation :
  - Si l'Indice est en hausse, stable ou en baisse jusqu'à 10% (inclus) par rapport à sa Valeur Initiale, l'investisseur bénéficie du Capital augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 42,00%,
  - Si l'Indice connaît une baisse comprise entre 10% (exclu) et 30% (inclus) par rapport à sa Valeur Initiale, le Capital est remboursé.

**Inconvénients de la formule :**

- Risque de perte en capital non mesurable a priori et pouvant aller jusqu'à l'intégralité du Capital :
  - En cours de vie du placement : en cas de revente des Titres avant l'échéance, le prix de revente dépendra des conditions de marché au moment de cette revente.
  - A l'échéance : le Capital n'est pas garanti. Si le produit n'a pas été remboursé par anticipation et si l'Indice est en baisse de plus de 30% par rapport à sa Valeur Initiale, à 6 ans l'investisseur subit une perte en capital équivalente à l'intégralité de la baisse de l'Indice. Il existe donc un risque de perte de l'intégralité du Capital.
  - En cas de défaut ou de liquidation de l'Émetteur et en cas de défaut, de liquidation ou de mise en résolution du Garant, il existerait un risque de perte en capital.
- L'investisseur ne connaît pas a priori l'échéance du produit qui peut avoir lieu à 2, 4 ou 6 ans selon l'évolution de l'Indice. Il doit conserver les Titres jusqu'à l'échéance du produit ou jusqu'à la date de remboursement automatique anticipé pour bénéficier de la formule.
- L'investisseur ne peut pas profiter intégralement de la hausse de l'Indice, du fait du mécanisme de plafonnement des gains.
- L'Indice étant calculé dividendes bruts réinvestis et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5%, si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à l'indice Euro Stoxx 50 ESG + calculé hors dividendes.
- Le rendement du produit indiqué ne prend pas en compte les effets de l'inflation dans le temps. Une inflation élevée sur la durée de détention aura un impact négatif sur le rendement réel (corrige de l'inflation) du produit.

**Investisseurs de détail visés** : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des produits, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

**Informations complémentaires** : La valeur de rachat du produit sera fonction de la formule décrite ci-dessus.

De plus amples détails sur la formule et ses ajustements possibles en cas d'événements de marché sont exposés dans les Conditions Définitives, le Prospectus de Base du produit et ses éventuels suppléments.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 20 décembre 2030.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si l'Émetteur et le Garant ne sont pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit. Veuillez-vous reporter aux Conditions Définitives du produit.

## SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée :		Jusqu'à ce que le produit soit acheté ou arrive à échéance.	
Investissement 10 000 EUR		Elle peut être différente selon le scénario et est indiquée dans le tableau	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez à l'achat ou à l'échéance
			(remboursement par anticipation ou à l'échéance)
<b>Minimum</b>	<b>Il n'y a pas de rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.</b>		
<b>Scénario de tensions (le produit est résilié après 6 ans)</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	4 100 €	1 458 €
	Rendement annuel moyen	-59.00%	-27.46%
<b>Scénario défavorable (le produit est résilié après 2 ans)</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 674 €	11 400 €
	Rendement annuel moyen	-23.26%	6.77%
<b>Scénario intermédiaire (le produit est résilié après 2 ans)</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 847 €	11 400 €
	Rendement annuel moyen	-1.53%	6.77%
<b>Scénario favorable (le produit est résilié après 4 ans)</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 957 €	12 800 €
	Rendement annuel moyen	9.57%	6.37%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Les performances affichées sont le résultat de la formule pour différents scénarios du sous-jacent. En cas de sortie avant l'échéance du produit, la valeur de rachat est estimée en tenant compte des conditions de marché et des coûts de sortie applicables. Aucune hypothèse de réinvestissement n'est appliquée.

## Que se passe-t-il si LCL Emissions n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En cas de défaillance ou de faillite de l'Émetteur, vous pouvez prétendre à un paiement de la part du Garant en vertu d'une garantie inconditionnelle et irrévocable de tout montant exigible.

En cas de défaillance ou de faillite du Garant, ou si le Garant fait l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), vous pourriez subir une perte à hauteur de la totalité du montant investi. Ce produit n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
	Si le produit est acheté à la première date possible : 21/12/2026	Si le produit arrive à l'échéance
<b>Coûts totaux</b>	511,50 €	1271,50 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	3,96%	1,90%

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,92% avant déduction des coûts et de 6,02% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	<b>Jusqu'à 131,50 €</b>
<b>Coûts de sortie</b>	Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez. Si le produit est remboursé par anticipation ou si vous conservez le produit jusqu'à l'échéance, vous ne payez pas de frais de sortie.	<b>44 €</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation</b>	1,90% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	<b>190 €</b>
<b>Coûts de Transaction</b>	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit.	
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée

**Période de détention recommandée** : 6 ans, qui correspond à l'échéance du produit, si aucun événement de remboursement automatique n'a eu lieu. Le produit est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez-vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

**Calendrier des ordres** : dans des conditions normales de marché, afin de vous permettre de revendre avant la Date d'échéance, le produit sera coté quotidiennement à la Bourse de Paris jusqu'au 5e jour ouvrable avant la Date d'échéance. Dans des conditions exceptionnelles de marché, la revente du produit pourra être temporairement suspendue.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à LCL Emissions au 91-93, boulevard Pasteur, CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France
- Envoyer un e-mail à [contacts.emissions-ca@amundi.com](mailto:contacts.emissions-ca@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire sur le produit, en particulier le prospectus de base, tout supplément à celui-ci, les Conditions Définitives et d'autres documents d'informations relatifs au produit sont publiés sur le site Internet de l'Émetteur : [www.lcl-emissions.com](http://www.lcl-emissions.com), conformément aux dispositions légales applicables. Ces documents sont également disponibles gratuitement auprès de LCL Emissions au 91-93, boulevard Pasteur, CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Place de cotation : Paris Stock Exchange: Euronext Paris - <http://www.euronext.com>/un cas sponsorisé, vendu ou promu par un marché boursier, un indice, une bourse de valeurs ou un promoteur d'indice concerné.